

cette enquête judiciaire qu'on offre présentement; qu'on cesse de présenter au peuple canadien le spectacle honteux que les conservateurs font subir présentement à la Chambre!

**L'hon. M. Lambert:** Vous n'êtes pas impliqué vous-même.

**M. Caouette:** Cinquante Lambert; je n'ai pas peur du sirop Lambert!

**L'hon. M. Lambert:** Les grosses gueules ne nous intéressent pas!

[Traduction]

**M. Jack McIntosh (Swift-Current-Maple-Creek):** Monsieur l'Orateur...

**M. l'Orateur:** A l'ordre!

**M. McIntosh:** Monsieur l'Orateur, étant parmi les députés qui ont une certaine expérience du genre d'enquête judiciaire proposée par le premier ministre, j'aimerais dire quelques mots à ceux qui occupent les premières banquettes de ce côté-ci et les mettre en garde, par votre intermédiaire. Avant d'aller plus loin, j'aimerais également rappeler à la Chambre un article écrit par Douglas Fisher en décembre 1963. Il parlait d'enquêtes judiciaires—allez-y, riez. Voici ce qu'il a dit au sujet de ce genre d'enquête et c'est en janvier 1964 qu'il écrivait cet article:

Les libéraux semblaient croire qu'une enquête appropriée pour la période de temps qu'il fallait, découvrirait le pot aux roses...

Je crois que c'est la raison pour laquelle le premier ministre a fait cette proposition. Puis, il ajoute:

Il est étrange qu'un comité créé pour enquêter sur un fait personnel (il s'agissait d'une insulte personnelle), finisse par demander une enquête sur un aspect du ministère de l'Agriculture.

Mon intention, monsieur l'Orateur, est de signaler ce qui peut arriver avec ces prétendues enquêtes judiciaires. J'ai déjà dit plusieurs fois dans cette Chambre que ce ne sont pas des enquêtes judiciaires mais bien des enquêtes politiques et hier soir j'ai vu entrer le ministre des Transports et le premier ministre et lorsque j'ai vu le ministre des Transports entrer ici en se pourléchant, j'ai compris que l'histoire allait se répéter; l'oligarchie, une fois de plus, avait imaginé le moyen de sortir de cette impasse, grâce à une enquête judiciaire, en mettant toute l'affaire sur les bras d'un juge obscur qui agirait en leur nom. (*Exclamations*)

Monsieur l'Orateur, le premier ministre et l'ancien ministre de la Justice s'agitent...

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît.

**L'hon. J. R. Nicholson (ministre du Travail):** Je soulève la question de privilège, monsieur l'Orateur. On vient de dire qu'un juge serait placé...

**M. McIntosh:** J'ai la parole.

**L'hon. M. Nicholson:** Au sujet de la question de privilège, l'honorable député a déclaré qu'un magistrat de notre pays serait l'instrument du gouvernement. Il porte ainsi atteinte au gouvernement et à la magistrature.

**M. McIntosh:** Monsieur l'Orateur,...

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. D'une façon générale, l'honorable député sait qu'aucune déclaration ne doit porter atteinte à la magistrature.

**Des voix:** Rétractez-vous.

**M. McIntosh:** Je ne rétracterai pas, monsieur l'Orateur, parce que je n'ai accusé personne. (*Exclamations*) J'ai dit ce que je croyais et ce que je crois encore. Je veux signaler que dans l'enquête judiciaire dont je parle, le commissaire, à l'époque, était un candidat libéral battu et tous ses avocats-conseils étaient ou bien des candidats libéraux battus ou bien...

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Je ne puis permettre au député de poursuivre dans cette veine. Je signalerais au député, à tous les députés, que nous avons permis aux membres de tous les partis à la Chambre de participer au débat ce matin, à la suite de la décision que j'ai rendue peu après 11 heures. La Chambre n'est encore saisie de rien. Le débat ne peut maintenant se poursuivre que si l'on soulève de nouveau la question de privilège car, les députés s'en sont rendu compte hier, nous avons discuté une question de privilège qui a été réservée pour permettre à la présidence d'étudier les motions qui lui ont fait suite. Nous devons en venir à saisir la Chambre d'une question précise, puisqu'il n'y a rien à l'étude en ce moment. A moins qu'on ne pose la question de privilège, je proposerais aux députés de passer à l'appel de l'ordre du jour.

**M. Nielsen:** Monsieur l'Orateur, la Chambre et vous-même êtes encore saisis de la question de privilège posée hier.